



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### LE GÎTE FAYOLLE À UN STADE AVANCÉ ET HÔTE DE MINÉRALISATION AURIFÈRE SIGNIFICATIVE

Laval, Canada 30 octobre 2012 – **EXPLORATION TYPHON INC.** (TYP: TSX-V) a le plaisir d'annoncer que la mise à jour de l'estimation des ressources minérales incluant les résultats de l'étude métallurgique du Gîte Fayolle, sont maintenant disponible sur Sedar ainsi que sur notre site internet [www.explorationtyphon.com](http://www.explorationtyphon.com).

Le Projet Fayolle est situé en Abitibi. Le territoire Abitibien accueille certains des gisements les plus riches en minéraux de la Province du Supérieur, y compris le gisement de sulfures massifs du géant Kidd Creek (Hannington et al., 1999) et les camps aurifères importants de l'Ontario et du Québec (Robert et Poulsen, 1997; Poulsen et al, 2000).

**David Mc Donald, président et chef de la direction de Exploration Typhon Inc.** a déclaré, "Cette mise à jour de l'estimation des ressources minérales excède considérablement nos attentes avec une augmentation de 332% des ressources indiquées. Il est important de noter que **toutes les ressources estimées selon cette nouvelle mise à jour sont passé de catégorie inférée à indiquée. De plus, ce nouvel estimé semble démontrer une extension possible en profondeur vers le sud-est de la zone du Gîte Fayolle.** Cette estimation des ressources minérales nous confirme de la pertinence de poursuivre l'évaluation économique préliminaire (PEA) qui devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2012.

Cette mise à jour de l'estimation des ressources minérales a été préparée par InnovExplo Inc. de Val d'Or, Québec, en collaboration avec le personnel de Mines Aurizon Ltée.

Dans la section «Interpretation and conclusion» du rapport de l'estimation des ressources minérales (Sous Sedar depuis le 18 octobre) il est mentionné: « La propriété est positionnée stratégiquement dans une région connue pour être associée à une zone de minéralisation aurifère. InnovExplo considère que la Propriété Fayolle est maintenant un projet avancé avec un fort potentiel.»

Dans ce même rapport, dans la section «Recommandations», il est mentionné : « Les auteurs croient qu'il y a une possibilité raisonnable de faire de nouvelles découvertes sur la Propriété Fayolle. D'autres forages sont recommandés afin de tester d'autres occurrences connues, tester de nouvelles cibles et évaluer le potentiel de la propriété. Une étude structurale approfondie couvrant toute la propriété est recommandé afin de bien comprendre la relation entre les failles, les zones de cisaillement et la minéralisation aurifère. Le décapage des indices aurifères déjà identifiés sur la propriété renforcerait l'étude structurale particulièrement si elle est effectuée en parallèle avec le forage de leurs extensions latérales et en profondeur.

### TESTS MÉTALLURGIQUES

Avec un **taux moyen de récupération de l'or d'environ 96%**, provenant d'un test métallurgique préliminaire (Réalisé par SGS Canada Inc. / disponible sur SEDAR depuis le 18 octobre 2012), la Société se déclare très satisfaite des résultats. De plus, **au point de vue environnemental, l'analyse effectuée sur les échantillons composites suggère qu'il est très peu probable d'observer une production d'acide** à partir de ces échantillons compte tenu d'un contenu élevé en carbonate des roches minéralisées et d'une faible concentration de sulfure.

La nouvelle mise à jour des ressources minérales est résumée comme suit :

Tableau 1: Gîte Fayolle – Estimation des ressources minérales / septembre 2012

	Teneur de coupure (Au g/t)	Tonnes (t)*	Teneur (g/t)	Au (oz)*
Ressources minérales de catégorie indiquées (1)	0,4	3 573 900	1,6	188 000
	0,6	2 423 300	2,2	170 000
	0,8	1 814 800	2,7	156 000
	1,0	1 451 500	3,1	146 000
	2,0	701 000	5,0	112 000
	2,5	548 500	5,8	101 000
	3,0	438 000	6,5	92 000
	4,0	295 500	8,0	76 000
	5,0	216 400	9,3	64 000

**NOTES :**

- Les Personnes Qualifiées Indépendantes pour l'estimation des ressources suivant la Norme 43-101 sont Pierre-Luc Richard, M.Sc., P.Géo. et Alain Carrier M.Sc., P.Géo. de la firme InnovExplo Inc. La date effective du calcul des ressources est le 3 août 2012 et publié par voie de communiqué de presse le 6 août 2012 par Typhon et Aurizon.
- Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique.
- Les résultats sont présentés sous forme non diluée et in-situ. L'estimé inclut 4 zones aurifères.
- Les ressources ont été compilées en appliquant différentes teneurs de coupure variant entre 0,40 et 5 g/t. Les teneurs de coupure doivent être réévaluées en fonction d'autres variables économiques telles que le prix de l'or, le taux de change et les coûts d'extraction. Noter qu'aucun modèle de fosse n'a été utilisé et que les basses valeurs de coupure ne sont utilisés que pour comparaison.
- Une densité fixe de 2,82 g/cm<sup>3</sup> a été utilisée dans les zones minéralisées
- Une largeur minimale de 2 mètres a été appliquée en utilisant la teneur du matériel mitoyen si analysée ou une valeur de 0 si non analysé.
- Des teneurs de coupure maximales de 40 g/t Au pour les zones 1, 2 et l'enveloppe et de 90 g/t Au pour la zone 3 ont été appliquées.
- Des intervalles minéralisés composites de 1 mètre minimum ont été calculés à l'intérieur des enveloppes minéralisées.
- Les ressources ont été évaluées à partir des forages en utilisant la méthode d'interpolation ID2 dans un modèle de blocs en pourcentage des multi dossiers.
- La catégorie indiquée est définie par l'espacement des forages et par la continuité géologique établie.
- Les onces (troy) = Tonnes métriques x Teneur / 31,10348. Le système de calcul métrique est utilisé (mètres, tonnes et g/t).
- Le nombre de tonnes métriques a été arrondi à la centaine près. Tous les écarts dans les totaux sont attribuables aux effets d'arrondissement: les arrondis suivent les recommandations de la norme canadienne 43-101.
- InnovExplo n'a pas été tenue d'informer sur les contraintes reliées à l'environnement, l'octroi de permis, la taxation ou tout autre élément qui pourrait affecter significativement les résultats de l'estimé de ressources.

**GÉOLOGIE**

La minéralisation aurifère de la Zone Fayolle est principalement encaissée dans des lentilles de roches komatiitiques déformées et d'intrusions intermédiaires altérées, localisés près du contact avec des basaltes et un niveau de sédiments silicifiés. Les zones de cisaillement et les patrons de failles observées sont généralement orientée ouest à nord-ouest, correspondant à une inflexion majeure de la Faille La Pause.

L'essaïm de dykes associés à la minéralisation est dense et complexe, caractérisé par des changements d'orientation majeurs. Il y est considéré comme un indicateur de favorabilité pour la présence de minéralisation aurifère.

La zone minéralisée prend la forme d'un empilement de lentilles pluri-métriques, situées à l'intérieur d'une structure favorable de 50 à 100 mètres de large, plongeant modérément vers l'est. Visuellement, cette structure minéralisée correspond à une brèche tectonique. Les teneurs peuvent généralement être corrélées avec l'intensité et la complexité de la bréchification. L'altération est caractérisée par des carbonates, de la chlorite et fuchsite dans des roches ultramafiques et par l'albite-hématite dans des dykes. Dans les deux types de roches hôtes, l'or est principalement observé sous forme de grains libre allant jusqu'à une taille millimétrique.

**PERSPECTIVE**

Les programmes de forage réalisés à ce jour ont surtout visé la Zone Fayolle jusqu'à une profondeur d'environ 250 mètres, et latéralement sur une longueur de 200 mètres. **Le modèle de minéralisation développé dans la mise à jour de l'estimation des ressources minérales confirme la possibilité de corrélés des intervalles à hautes teneurs. Ces informations, combinées avec les divers prospectifs aurifères identifiés par forage à l'intérieur d'un rayon de 1km du Gîte Fayolle sera utilisé pour tester la possibilité de délimiter la minéralisation à une teneur minimale de 5 g/t.**

**Les prochaines activités sur la propriété se concentreront sur une réévaluation du potentiel d'exploration et des approches de forage adaptées à la géométrie particulière de la Zone Fayolle. Une emphase particulière sera mise sur l'extension possible de la zone en périphérie jusqu'à une profondeur de 500 mètres.**

## ENTENTE AVEC MINES AURIZON LTÉE

Exploration Typhon Inc. rappelle qu'elle a signé une convention d'option avec Mines Aurizon Ltée pour le développement de sa propriété aurifère Fayolle, (détenue à 100% par Typhon), située au cœur des projets miniers de l'Abitibi. Cette entente porte sur une option que détient Aurizon en vue d'acquiescer jusqu'à 65% d'intérêt sur le Projet Fayolle par un investissement en travaux d'exploration de 25 millions de dollars (CDN) et d'un placement privé totalisant 2 000 000 \$ (CDN).

## À PROPOS D'EXPLORATION TYPHON INC.

Exploration Typhon Inc. ne détient que 22 591 235 actions en circulation.

La Propriété Fayolle assure à la société un potentiel de ressources aurifères important.

L'entente de 27 millions de dollars entre Exploration Typhon Inc. et Mines Aurizon Ltée en est rendue au début de sa troisième année et se déroule selon les échéanciers prévus.

## LA SOCIÉTÉ DÉTIENT LES PROJETS SUIVANTS :

- Projet Fayolle, détenu à 100% par Exploration Typhon Inc. / région de Rouyn-Noranda (Voir entente avec Mines Aurizon Ltée dans communiqué de presse du 18 mai 2010)
- Projet Faille 1, détenu à 100% par Exploration Typhon Inc. / région de Rouyn-Noranda
- Projet Monexco, détenu à 100% par Exploration Typhon Inc. / région de Chibougamau au cœur du Plan Nord
- Projet Nordair, détenu à 100% par Exploration Typhon Inc. / région de la Baie-James au cœur du Plan Nord
- Projet Aiguebelle-Goldfields, détenu à 51% par Typhon et à 49% par Les Mines Agnico-Eagle Limitée / région de Rouyn-Noranda
- Projet Destorbelle, détenu à 50% par Typhon et à 50% par Exploration Diamond Frank Inc. / région de Rouyn-Noranda

Typhon mise sur l'excellent potentiel minéral au Québec pour le développement de nouveaux gisements d'or de classe mondial.

Pour plus d'information, veuillez visiter le site internet de Sedar au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou le site internet de l'entreprise au [www.explorationtyphon.com](http://www.explorationtyphon.com)

## PERSONNE QUALIFIÉE

M. Daniel Gaudreault, Ing., Géol. (OIQ), de la firme Géologica Groupe-Conseil, personne qualifiée selon les exigences du règlement 43-101, a supervisé la préparation de ce communiqué de presse.

Les personnes indépendantes et qualifiés pour la mise à jour de l'estimation des ressources minérales, tel que définie par le Règlement 43-101, sont Pierre-Luc Richard, M.SC., P.GEO., et Alain Carrier, M.SC., P.Geo. (InnovExplo Inc.).

**Les actions ordinaires de Exploration Typhon sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole «TYP».**

### Coordonnées

**David Mc Donald**  
**Président et Chef de la Direction**

Tel : 450.622.4066

Fax : 450.622.4337

Sans frais: 1.877.622.4004

[info@explorationtyphon.com](mailto:info@explorationtyphon.com)

[www.explorationtyphon.com](http://www.explorationtyphon.com)

**TSX-V: TYP**

### Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés qui constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comporte de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent à la volonté de Typhon. Les résultats ou les réalisations réelles pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective se produiront ou auront lieu ou, le cas échéant, quels seront les avantages que Typhon en tirera. L'information prospective est fondée sur les estimations et les opinions de Typhon au moment où l'information est publiée et Typhon ne s'engage nullement à publier une mise à jour ni à réviser aucun de ces énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. La Bourse de Croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.

